

CORPORATION TOMAGOLD

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS

For the year ended August 31, 2019

Table des matières

Date
Mise en garde concernant les renseignements prospectifs
Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation
Acquisition d'actifs miniers
Frais d'exploration reportés
Informations annuelles sélectionnées
Résultats des opérations
Revue trimestrielle
Résultat du quatrième trimestre
Trésorerie et sources de financement
Opérations entre apparentés
Transactions hors-bilan
Obligations et engagements contractuels
Jugements, estimations et hypothèses
Divulgence des actions en circulation
Événements subséquents
Risques d'affaires
Perspectives
Contrôle et procédures de communication de l'information
Information additionnelle et divulgation continue

Table of Contents

1.0	Date
2.0	Caution regarding prospective information
3.0	Business description and continuity of operations
4.0	Acquisition of mining assets
5.0	Deferred exploration expenses
6.0	Selected annual information
7.0	Operations results
8.0	Quarterly review
9.0	Fourth quarter results
10.0	Liquidity and funding
11.0	Related party transactions
12.0	Off-balance sheet transactions
13.0	Contractual obligations and commitments
14.0	Judgments, estimates and assumptions
15.0	Outstanding share information
16.0	Subsequent events
17.0	Business risks
18.0	Outlook
19.0	Information communication controls and procedures
20.0	Additional information and continuous disclosure

CORPORATION TOMAGOLD

Rapport de Gestion

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019

TOMAGOLD CORPORATION

Management Discussion and Analysis

For the year ended August 31, 2019

Ce rapport de gestion daté du 12 décembre 2019 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la société au 31 août 2019. Les états financiers consolidés de la société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les IFRS). La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (\$) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

1.0 DATE

Ce rapport de gestion est pour l'exercice terminée le 31 août 2019, avec l'information additionnelle jusqu'au 12 décembre 2019.

2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementations plus sévères), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. Sauf lorsqu'il le sera requis par la loi, la société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque.

3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Corporation TomaGold est la Société mère ultime du groupe (ci-après, « la Société »).

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une société d'exploration dont les activités d'exploration sont conduites au Québec, et en Ontario. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 410, Saint-Nicolas, bureau 236, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole LOT.

Les états financiers consolidés de l'exercice de présentation de l'information financière terminée le 31 août 2019 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 12 décembre 2019.

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019, la société a enregistré une perte nette de 795 840 \$ (perte nette de 998 448 \$ au 31 août 2018). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'engager et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

This MD&A dated December 12, 2019 has been prepared according to Regulation 51-102 of the continuous disclosure requirements and approved by the Company's Board of Directors.

This MD&A should be read in conjunction with the Company's consolidated financial statements on August 31, 2019. The Company's consolidated financial statements have been prepared in compliance with the International Financial Reporting Standards (IFRS). The monetary presentation currency is the Canadian dollar (Cdn \$) and all the amounts in the MD&A are in Canadian dollars.

1.0 DATE

This Management Discussion and Analysis (MD&A) report is for the year August 31, 2019 with additional information up to December 12, 2019.

2.0 CAUTION REGARDING PROSPECTIVE INFORMATION

Some statements in this document, which are not supported by historical facts, are of a prospective nature, which means that they involve risks, uncertainties and elements which could make that actual results differ from the results predicted or implied by these same prospective elements. There are many factors that could cause such differences, especially the instability in market prices of metals, the impact of fluctuations in interest rates and foreign currency exchange rate, poorly estimated reserves, risks to the environment (more stringent regulations), unexpected geological situations, adverse mining conditions, political risks arising from mining in developing countries, regulation and government policy changes (laws or policies), failure to obtain necessary permits and approvals from government authorities, and any other risks associated with the operation and development.

Although the company believes that the assumptions arising from the prospective statements are reasonable, it is strongly recommended not to place undue reliance on these statements, which are valid only at the time of this writing. Except when it is required by law, the Company disclaims any intention or obligation with respect to updating or revising any prospective statement.

3.0 BUSINESS DESCRIPTION

TomaGold Corporation is the ultimate parent Company of the Group (here in after the "Company").

The Company, incorporated under Canadian law on public companies, is a mining exploration company with exploration activities conducted in Quebec and in Ontario. The address of the Company is registered office and its principal place of business is 410, Saint-Nicolas, Montreal, suite 236, Quebec, Canada. The Company shares are listed on the TSX Venture Exchange, under the LOT symbol.

The consolidated financial statements for the reporting year ended August 31, 2019 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on December 12, 2019.

For the year ended August 31, 2019, the Company recorded a net loss of \$ 795,840 (net loss of \$ 998,448 as at August 31, 2018). Besides the usual needs for working capital, the Company must obtain funds to be able to meet its existing commitments under the exploration programs and to pay its overhead and administrative costs.

CORPORATION TOMAGOLD

Rapport de Gestion

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019

TOMAGOLD CORPORATION

Management Discussion and Analysis

For the year ended August 31, 2019

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERS

Québec

Monster Lake

Le 30 octobre 2015, la Société renégocie l'entente du projet Monster Lake avec Corporation Iamgold ("Iamgold").

Selon les termes de la nouvelle entente, Iamgold a fait l'acquisition d'une participation de 50% dans le projet Monster Lake, qui comprend les propriétés Monster Lake, Winchester et Lac à l'eau jaune, en échange d'un paiement au comptant de 3 220 000 \$ à la Société. Iamgold aura également l'option d'acquiescer une participation additionnelle de 25% en dépensant 10 000 000 \$ en travaux d'exploration sur une période de 7 ans, dont un minimum de 500 000 \$ devra être dépensé chaque année. La date effective du début de l'engagement des travaux d'exploration est le 1^{er} janvier 2015. Lorsque Iamgold aura acquis une participation de 75% dans le projet Monster Lake, la Société aura l'option de financer sa quote-part des dépenses d'exploration pour conserver sa participation dans le projet, sujet à clause de dilution si la société n'est pas en mesure de financer sa part des dépenses d'exploration. Si la Société est diluée à une participation de 10% dans le projet, sa participation sera convertie à 1,5% NSR avec une clause de rachat. Iamgold aura ainsi la possibilité de racheter 0,75% NSR pour 2 000 000 \$ et le paiement pour le 0,75% NSR restant serait plafonné à 8 000 000 \$.

Cette entente fait également état de deux paiements supplémentaires qui seront déboursés à l'atteinte d'étapes clés, soit la décision d'Iamgold de construire une mine et le début de la production commerciale. Pour chacune de ces étapes clés, Iamgold effectuera un paiement additionnel de 1 000 000 \$ à la Société, au comptant ou en actions ordinaires d'Iamgold, à la discrétion d'Iamgold.

Le 14 août 2017, la société annonce la clôture d'un placement privé. IAMGOLD a souscrit à 27 777 777 actions ordinaires de la société à un prix de 0,09 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 2 500 000 \$. IAMGOLD détient approximativement 19,98 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société sur une base non diluée.

Winchester

En mai 2012, la société a conclu une entente pour l'acquisition d'un intérêt de 100% dans la propriété Winchester qui est composée de 21 titres miniers couvrant 1 070 hectares dans le district de Chibougamau. La propriété est située au sud de la propriété Monster Lake. La société a acquis la propriété en contrepartie d'un paiement de 32 000 \$ et de l'émission de 106 666 actions ordinaires de la Société à M. Maurice Giroux administrateur de la Société.

Lac à l'Eau Jaune

En avril 2012, la société a conclu une entente pour l'acquisition d'un intérêt de 100% dans la propriété Lac à l'eau jaune qui est composée de 25 titres miniers couvrant 1 395 hectares dans le district de Chibougamau. La propriété est située au nord-est de la propriété Monster Lake. La société a acquis la propriété en contrepartie de l'émission de 250 000 actions ordinaires de la Société à Diagnos Inc., qui conservera une royauté équivalente à 2% NSR dont 1% est rachetable pour 1 000 000 \$.

Monster Lake East

En octobre 2013, la Société a acquis 48 claims et en octobre 2015, elle a acquis 21 claims miniers. En mars 2018, elle a acquis 36 claims en contrepartie de 150,000 actions ordinaires de la Société. La superficie totale de la propriété est de 5 867 hectares et est située à l'est de la propriété Monster Lake.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS

Quebec

Monster Lake

On October 30, 2015, the Company renegotiated the Monster Lake project agreement with Iamgold Corporation ("Iamgold").

Under the terms of the new agreement, Iamgold acquired a 50% interest in the Monster Lake project, which comprises the Monster Lake, Winchester and Lac-à-l'Eau-Jaune properties, in exchange for a \$ 3,220,000 cash payment to the Company. Iamgold will also have an option to acquire an additional 25% interest by spending \$ 10,000,000 in exploration work over a 7-year period, with a minimum of \$ 500,000 to be spent each year. The effective starting date for the exploration work commitment is January 1, 2015. Upon Iamgold earning a 75% interest in the Monster Lake project, the Company will have the option to fund its pro-rata share of exploration expenditures to keep its interest in the project, subject to a dilution clause if the Company is unable to fund its share of exploration expenditures. If the Company is diluted to a 10% interest in the project, its ownership interest will be converted to a 1.5% NSR with a buyback provision. Iamgold would then have the possibility to buy back a 0.75% NSR for \$ 2,000,000 and the payment for the remaining 0.75% NSR would be capped at \$ 8,000,000.

The agreement also includes two future success-based contingent payments based on specific milestones, which are Iamgold's decision to build a mine and the beginning of commercial production. For each of these milestones, Iamgold would pay an additional \$ 1,000,000 to the Company in cash or common shares of Iamgold, at Iamgold's discretion.

On August 14, 2017, the Company announce the closing of a private placement. Iamgold subscribe to 27,777,777 common shares of the Company at a price of \$ 0.09 per common share for gross proceeds of \$ 2,500,000. IAMGOLD own approximately 19.98% of the issued and outstanding common shares of the Company on a non-diluted basis.

Winchester

In May 2012, the Company signed an agreement to acquire a 100% interest in the Winchester property which consists of 21 mining claims covering 1,070 hectares in the district of Chibougamau. The property is located south of the Monster Lake property. The Company acquired the property in consideration of a \$ 32,000 cash payment and the issuance of 106,666 common shares of the Company to M. Maurice Giroux director of the Company.

Lac à L'Eau Jaune

In April 2012, the Company signed an agreement to acquire a 100% interest in the Lac à l'eau Jaune property which consists of 25 mining claims covering 1,395 hectares in the district of Chibougamau. The property is located North-east of the Monster Lake property. The Company acquired the property in consideration of the issuance of 250,000 common shares of the Company to Diagnos Inc., which will retain a royalty equivalent to 2% NSR of which 1% is redeemable for \$ 1,000,000.

Monster Lake East

In October 2013, the Company acquired 48 claims and in October 2015, it acquired 21 claims. In March 2018, the Company acquired 36 claims in consideration of 150,000 common shares of the Company. The total area of the property is 5,867 hectares and is located east of the Monster Lake property.

4.0 ACQUISITION D'ACTIFS MINIERES (suite)

Hazeur

En octobre 2015, la société a acquis un intérêt de 70 % dans la propriété Hazeur en contrepartie d'un montant total de 230 000 \$, dont un paiement au comptant de 5 000 \$ à la signature de l'entente et un montant de 225 000 \$ en travaux d'exploration et l'émission de 1 550 000 actions ordinaires de la Société sur une période de trois ans. La propriété Hazeur est constituée de 61 claims miniers couvrant une superficie de 2 863 hectares contigus à la limite sud de la propriété Monster Lake.

Obalski

En mai 2016, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Obalski. La propriété comprend 22 claims et une concession minière couvrant une superficie totale de 344,8 hectares. Elle est située à 3 km au sud de la ville de Chibougamau. Pour acquérir la propriété Obalski, la Société devra émettre à David Malouf et 2736-1179 Québec Inc. 4 000 000 d'actions de la Société et effectuer des paiements au comptant totalisant 500 000 \$ sur quatre ans, dont 100 000 \$ à la signature de l'entente. La propriété fait également l'objet d'une redevance sur les revenus nets de fonderie de 3,5%, dont 1,75% est rachetable pour 1 500 000 \$.

Hazeur 2

En octobre 2016, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété Hazeur 2. La propriété comprend 6 claims et une concession minière couvrant une superficie totale de 112.45 hectares. Elle est située à 3 km au sud de la ville de Chibougamau.

Monster Lake Ouest

En mars 2018, la Société a acquis la propriété Monster Lake Ouest en contrepartie de l'émission de 150 000 actions ordinaires de la Société. La propriété comprend 21 claims couvrant une superficie de 1 172 hectares contigus à la limite ouest de la propriété Monster Lake.

Lac Doda

En mai 2018, la Société a jalonné des claims miniers de la Propriété Lac Doda. La propriété comprend 80 claims couvrant une superficie de 4 477 hectares au sud-ouest de la propriété Monster Lake.

Ontario

Sidace lake

En août 2016, la Société a acquis une participation de 39,5 % de la propriété Sidace Lake. La propriété comprend 40 claims couvrant une superficie 8 078 hectares. Elle est située à 25 km au nord-est de Balmertown dans le camp minier de Red Lake, en Ontario. Pour acquérir la participation de Planet Exploration Inc. dans la propriété, la Société a émis un total de 15 millions d'actions de la Société (2 325 000 \$) à la clôture de la transaction.

Baird

En octobre 2016, la Société a acquis un intérêt de 24.5 % dans la propriété Baird. La propriété comprend 2 claims et une concession minière couvrant une superficie totale de 90 hectares. La propriété Baird est située au centre de la ceinture aurifère de Red Lake, six kilomètres au nord de la mine Madsen et quatorze kilomètres au sud-ouest de la mine Red Lake de Goldcorp. La propriété fait également l'objet d'une redevance sur les revenus nets de fonderie de 2%.

4.0 ACQUISITION OF MINING ASSETS (continued)

Hazeur

In October 2015, the company acquired a 70% interest in the Hazeur property for \$ 230,000, including \$ 5,000 payable in cash on signature of the agreement and \$ 225,000 in exploration work, as well as the issuance of 1,550,000 common shares of the Company, over a three-year period. The Hazeur property consists of 61 mineral claims covering an area of 2,863 hectares on the southern border of the Monster Lake property.

Obalski

In May 2016, the Company acquired a 100 % interest in the Obalski property. The property consists of 22 claims and one mining concession covering a total of 344.8 hectares and lies 3 km south of Chibougamau, Quebec. To acquire the Obalski property, the Company must issue 4 million of its shares to David Malouf and 2736-1179 Quebec Inc. and make cash payments totalling \$ 500,000 over four years, including \$ 100,000 upon signature of the agreement. The property is also subject to a 3.5% net smelter return, of which 1.75% can be bought back for \$ 1,500,000.

Hazeur 2

In October 2016, the Company acquired a 100 % interest in the Hazeur 2 property. The property consists of 6 claims and one mining concession covering a total of 112.45 hectares and lies 3 km south of Chibougamau, Quebec.

Monster Lake West

In March 2018, the Company acquired the Monster Lake West property in consideration of 150,000 common shares of the Company. The property consists of 21 claims covering 1,172 hectares on the western border of the Monster Lake property.

Lac Doda

In May 2018, the Company staked mining claims of the Lac Doda property. The property consists of 80 claims covering 4,477 hectares located southwest of the the Monster Lake property.

Ontario

Sidace lake

In August 2016, the Company acquired on interest of 39.5% of the Sidace Lake property. The Sidace property consists of 40 mining claims covering 8,078 hectares, located 25 km northeast of Balmertown in the Red Lake mining camp, Ontario. To acquire Planet Exploration Inc's interest and the property, the Company issued a total of 15 million shares of the Company (\$ 2,325,000) at the closing of the transaction.

Baird

In October 2016, the Company acquired a 24.5 % interest in the Baird property. The property consists of 2 claims and one mining concession covering a total of 90 hectares. The Baird property lies in the central Red Lake gold belt six kilometres north of the Madsen Mine and fourteen kilometres southwest of the Goldcorp Red Lake Mine. The property is also subject to a 2% net smelter return.

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS**MONSTER LAKE**

Le 23 juillet 2019, la Société a annoncé qu'Iamgold a publié les résultats d'analyse de son programme de forage d'hiver 2019.

Réseau de la zone de cisaillement Annie :

- Trou de forage ML19-244 : 0,8 mètre d'une teneur de 357 g Au/t
- Trou de forage ML19-248 : 6,8 mètres d'une teneur de 3,85 g Au/t
 - Incluant : 1,67 mètre d'une teneur de 6,43 g Au/t
- Trou de forage ML19-249 : 0,5 mètre d'une teneur de 133 g Au/t

Secteur de la zone de cisaillement Big Mama :

- Trou de forage ML19-245 : 13,0 mètres d'une teneur de 2,27 g Au/t
 - Incluant : 1,39 mètre d'une teneur de 6,45 g Au/t
 - Incluant : 1,47 mètre d'une teneur de 7,65 g Au/t

Le 23 janvier 2019, la Société a annoncé qu'IAMGOLD a entrepris un nouveau programme de forage de 5 000 mètres sur la propriété Monster Lake.

L'objectif de ce programme de forage est d'évaluer certaines cibles situées le long du corridor structural associé au gisement 325-Mégane. Les secteurs qui feront l'objet de forages incluent: au sud de la zone 325-Mégane où historiquement l'échantillonnage en surface provenant de rainures a obtenu 6,34 g/t Au sur 3,1 m et 4,26 g/t Au sur 2,2 m dans la tranchée ML-10-M1 de l'indice Megane 1; vers la zone Big Mama où une structure minéralisée est-ouest converge vers le sondage ML-15-147 localisé directement dans le corridor structural de Monster Lake et a obtenu 3,64 g/t Au sur 10,72 m; et dans le secteur de la zone Annie et ses extensions immédiates où une intersection de 237,6 g/t Au sur 5,7 m a été obtenu dans le sondage M-12-60.

Le 14 juin 2018, la Société a annoncé que IAMGOLD a publié les résultats d'analyse de son programme de forage d'hiver 2018 réalisé sur les claims de la propriété Monster Lake. Les résultats d'analyse sont fournis ci-dessous et comprennent les principaux résultats suivants :

Zone 325-Mégane et zone de cisaillement principale :

- Trou de forage ML18-212 : 3,83 mètres d'une teneur de 23,96 g/t Au
 - Incluant : 1,30 mètre d'une teneur de 67,22 g/t Au
- Trou de forage ML18-213 : 3,84 mètres d'une teneur de 39,24 g/t Au
 - Incluant : 1,09 mètre d'une teneur de 127,4 g/t Au
- Trou de forage ML18-217 : 5,32 mètres d'une teneur de 40,94 g/t Au
 - Incluant : 0,70 mètre d'une teneur de 251,0 g/t Au
- Trou de forage ML18-225 : 2,62 mètres d'une teneur de 72,17 g/t Au
 - Incluant : 1,75 mètre d'une teneur de 107,3 g/t Au

Zone de cisaillement inférieure:

- Trou de forage ML18-224 : 4,32 mètres d'une teneur de 32,07 g/t Au
 - Incluant : 0,74 mètre d'une teneur de 134,0 g/t Au
- Trou de forage ML16-176B Ext : 0,70 mètre d'une teneur de 14,10 g/t Au

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES**MONSTER LAKE**

On July 23, 2019, the Company reported that IAMGOLD announced assay results from the 2019 winter drilling program.

Annie Shear Zone system:

- Drill hole ML19-244: 0.8 metres grading 357 g/t gold
- Drill hole ML19-248: 6.8 metres grading 3.85 g/t gold
 - Includes: 1.67 metres grading 6.43 g/t gold
- Drill hole ML19-249: 0.5 metres grading 133 g/t gold

Big Mama Shear Zone area:

- Drill hole ML19-245: 13.0 metres grading 2.27 g/t gold
 - Includes: 1.39 metres grading 6.45 g/t gold
 - Includes: 1.47 metres grading 7.65 g/t gold

On January 23, 2019, the Company reported that IAMGOLD started a new 5,000-metre drilling program on the Monster Lake property.

The objective of the drilling program is to evaluate select targets along the structural corridor associated with the 325-Megane deposit. The areas to be drilled include: south of the 325-Megane zone where historical sampling from surface trenches returned up to 6.34 g/t Au over 3.1 metres and 4.26 g/t Au over 2.2 metres from trench ML-10-M1 on Megane 1 Showing; adjacent to the Big Mama target where an east-west mineralized structure converges towards Hole ML-15-147 located directly in the Monster Lake structural corridor which returned a mineralized interval grading 3.64 g/t Au over 10.72 metres; and in the area of the Annie zone and its immediate extensions where a mineralized interval grading 237.6 g/t Au over 5.7 metres was returned from Hole M-12-60.

On June 14, 2018, the Company reported that IAMGOLD announced assay results from the 2018 winter drilling program completed. The assay results are provided below and include the following highlights:

325 - Megane Zone and Main Shear Zone:

- Drill hole ML18-212: 3.83 metres grading 23.96 g/t gold
 - Includes: 1.30 metres grading 67.22 g/t gold
- Drill hole ML18-213: 3.84 metres grading 39.24 g/t gold
 - Includes: 1.09 metres grading 127.4 g/t gold
- Drill hole ML18-217: 5.32 metres grading 40.94 g/t gold
 - Includes: 0.70 metres grading 251.0 g/t gold
- Drill hole ML18-225: 2.62 metres grading 72.17 g/t gold
 - Includes: 1.75 metres grading 107.3 g/t gold

Lower Shear Zone:

- Drill hole ML18-224: 4.32 metres grading 32.07 g/t gold
 - Includes: 0.74 metre grading 134.0 g/t gold
- Drill hole ML16-176B Ext : 0.70 metres grading 14.10 g/t gold

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

Le projet de coentreprise Monster Lake contient une ressource conforme à la Norme canadienne 43-101, en date du 26 février 2018, comprenant 1 109 700 tonnes de ressources présumées d'une teneur moyenne de 12,14 grammes d'or par tonne, représentant 433 300 onces d'or contenu (voir le communiqué de presse en date du 28 mars 2018). Le programme d'hiver 2018 était conçu pour améliorer la confiance dans la continuité de la minéralisation et tester les extensions des zones minéralisées connues. Les objectifs principaux du programme de forage comprenaient : du forage de définition visant la partie supérieure de la zone 325-Mégane, largement délimitée par des forages historiques uniquement; des tests dans les extensions latérales et en profondeur à proximité; et l'évaluation des nouvelles zones de minéralisation découvertes parallèles à la zone de cisaillement principale et adjacentes à la zone 325-Mégane, appelée la zone de cisaillement inférieure. Toutes les zones ciblées dans le cadre de ce programme sont plus faciles d'accès durant l'hiver, lorsque le sol est gelé.

Le 17 mai 2018, la Société a annoncé le dépôt d'un rapport technique en vertu de la Norme canadienne 43-101 préparé pour la Société et IAMGOLD concernant la première estimation des ressources minérales du projet Monster Lake au Québec (Canada), tel qu'annoncée dans le communiqué de presse du 28 mars 2018.

Le 28 mars 2018, la Société a annoncé qu'IAMGOLD a rapporté les résultats de sa première estimation des ressources.

L'estimation des ressources comporte 1 109 700 tonnes de ressources présumées d'une teneur moyenne de 12,14 g/t Au représentant 433 300 onces contenues. Cette ressource est comprise dans quatre zones minéralisées distinctes où les continuités de la géologie et des teneurs ont été démontrées et estimées d'après un scénario d'exploitation minière souterraine. La zone la plus importante est la zone 325-Mégane caractérisée par de hautes teneurs et son ouverture dans l'axe de plongée en profondeur. On estime qu'il existe un potentiel favorable d'ajouter des ressources supplémentaires le long des structures de cisaillement qui font l'objet des campagnes d'exploration en cours.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2019, la Société a engagé 33 018 \$ en frais de géologie.

Monster Lake Est

Le 16 juillet 2018, la Société a annoncé qu'elle a obtenu des résultats positifs du levé géophysique par polarisation provoquée (« levé PP ») réalisé sur sa propriété Monster Lake Est.

La Société a effectué un levé PP détaillé jusqu'à une profondeur de 300 mètres par l'entremise d'Abitibi Géophysique, afin d'explorer une importante anomalie géochimique de cuivre qui a été découverte par un levé gouvernemental. L'anomalie a été identifiée sur une distance de plusieurs kilomètres avec une orientation d'environ 330° au nord-ouest du lac Trois-Iles. Le rapport soumis par Abitibi Géophysique recommande de forer 14 cibles prioritaires aurifères et cuprifères à des profondeurs variant de 100 mètres à 350 mètres.

Obalski

Le 16 mars 2017, la Société a annoncé les résultats initiaux de sa campagne de forage de 1 700 mètres sur sa propriété Obalski, détenue à 100%.

La campagne de forage consiste d'environ 1 700 mètres sur 11 forages. Les forages visent un secteur où les zones minéralisées A et B se rencontrent et se butent aux roches du complexe anorthositique du Lac Doré, qui n'a jamais été testé. Le forage OB-17-02, localisé à environ 125 mètres à l'est des anciens travaux souterrains sur la zone A, a recoupé des sulfures semi-massifs titrant 15,0 g/t Au, 46,8 g/t Ag et 10,4% Cu sur 2,0 mètres, incluant 21,3 g/t Au, 52,3 g/t Ag et 8,6% Cu sur 1 mètre, à une profondeur verticale de 95 mètres.

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)

The Monster Lake joint venture project hosts an NI 43-101 compliant resource, effective as at February 26, 2018, comprising 1,109,700 tonnes of inferred resources averaging 12.14 grams of gold per tonne for 433,300 ounces of contained gold (see news release dated March 28, 2018). The 2018 winter drilling program was designed to improve confidence in the continuity of the mineralization and to test for extensions of the known mineralized zones. Key objectives of the drilling program included: infill drilling targeting the upper part of the 325-Megane Zone largely delineated by only historical drilling; testing for proximal extensions along strike and at depth; and evaluating newly discovered areas of mineralization within a structure parallel to the Main Shear Zone and adjacent to the 325-Megane Zone, referred to as the Lower Shear Zone. All of the areas targeted in this program are best accessed during the winter when the ground is frozen.

On May 17, 2018, the Company announced that it has filed a National Instrument 43-101 ("NI 43-101") Technical Report prepared for the Company and IAMGOLD on the initial mineral resource estimate for the Monster Lake Project in Quebec, Canada, reported in the news release dated March 28, 2018.

On March 28, 2018, the Company announced that IAMGOLD has reported the results of its first mineral resource estimate.

The resource estimate comprises 1,109,700 tonnes of inferred resources averaging 12.14 grams of gold per tonne for 433,300 ounces of contained gold. This resource is contained in four discrete mineralized zones where geological and grade continuities have been demonstrated and has been estimated assuming an underground mining scenario. The most significant zone is the 325-Megane Zone which is characterized by its high grade and remains open down plunge at depth. The potential for adding additional resources along the identified shear structures is considered favourable and remains the focus of ongoing exploration programs.

During the year ended August 31, 2019, the Company incurred \$ 33,018 in geology expenses.

Monster Lake East

On July 16, 2018, the Company announced that it has received positive results from the induced polarization geophysical survey ("IP survey") on its Monster Lake East property.

Through Abitibi Geophysics, the Company conducted a detailed IP survey to a depth of 300 meters to explore a large copper geochemical anomaly identified by a government survey. The anomaly was traced over a distance of several kilometers striking approximately 330° to the northwest of Lac Trois-Iles. The report submitted by Abitibi Geophysics recommends drilling 14 high priority gold and copper targets to depths of 100 to 350 meters.

Obalski

On March 16, 2017, the Company announced initial results from its 1,700-metre drilling program on its 100%-owned Obalski property.

The current program consists of about 1,700 metres of drilling in 11 holes. The holes target an area where mineralized zones A and B meet and are in contact with the Lac Doré anorthosite complex, which has never been tested. Hole OB-17-02, drilled about 125 metres east of the old Zone A underground workings, intersected semi-massive sulphides grading 15.0 g/t Au, 46.8 g/t Ag and 10.4% Cu over 2.0 metres, including 21.3 g/t Au, 52.3 g/t Ag and 8.6% Cu over one metre, at a vertical depth of 95 metres.

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

Selon les plans et sections de l'ancienne mine Obalski, nous croyons que le forage OB-17-02 pourrait être l'extension est de la zone A, qui a produit 90,000 tonnes à des teneurs de 3,0 g/t Au, 6,2 g/t Ag et 1,52% Cu entre 1964 et 1972.

Cependant, des travaux supplémentaires seront nécessaires afin de confirmer cette hypothèse. Comme nous l'avons mentionné auparavant, nous visons également à évaluer le potentiel aurifère de la propriété en profondeur. Bien que la propriété a fait l'objet de plus de 60 000 mètres de forage par le passé, la plupart de ceux-ci consistaient de forages à faible profondeur. Basé sur l'observation des sections mises à sa disposition, la Société estime que le ratio épaisseur vraie/longueur de la carotte est de 65% à 70%.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2019, la Société a engagé 16 970 \$ en géologie et 2 197 \$ en autres frais d'exploration.

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)

According to the old Obalski mine plans and sections, we believe that Hole OB-17-02 could be the eastern extension of Zone A, which produced 90,000 tonnes at grades of 3.0 g/t Au, 6.2 g/t Ag and 1.52% Cu between 1964 and 1972.

However, more drilling will be required to confirm this hypothesis. As mentioned previously, we are also aiming to assess the property's gold potential at depth, because although over 60,000 metres of drilling has been done on the property in the past, most of it was in shallow holes. Based on observation of the sections available, the ratio of true thickness to core length is estimated at 65% to 70%.

During the year ended August 31, 2019, the Company incurred \$ 16,970 in geology and \$ 2,197 in other exploration expenses.

5.0 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

5.0 DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)

	MONSTER LAKE	WINCHESTER	LAC-À-L'EAU JAUNE	MONSTER LAKE EST	HAZEUR	OBALSKI	SIDACE LAKE	BAIRD	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1er septembre 2018 / Balance at September 1st, 2018	991 161	128 410	213	726 091	230 210	203 261	23 868	460	2 303 674
Géologie / Geology	33 018	-	-	-	-	16 970	-	-	49 988
Autres frais d'exploration / Other exploration expenses	-	-	-	2 333	5 547	2 197	-	-	10 076
Total des frais d'exploration / Total exploration expenses	33 018	-	-	2 333	5 547	19 167	-	-	60 065
Crédits miniers / Mining credits	-	-	-	(37 525)	(2 633)	(8 745)	-	-	(48 903)
Solde au 31 août 2019/ Balance at August 31, 2019	1 024 179	128 410	213	690 899	233 124	213 683	23 868	460	2 314 836

6.0 INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

États consolidés de la situation financière /

Consolidated statements of Financial Position

Trésorerie et dépôts à terme / Cash and term deposits

Total de l'actif / Total assets

Total du passif / Total liabilities

Capital social / Share Capital

États consolidés du résultat global /

Consolidated statements of Financial Position

Dépenses d'opération totales / Total operating expenses

Résultat net de exercice / Net loss for the year

Résultat de base et dilué par action /

Basic and diluted earnings per share

7.0 RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour l'exercice terminé le 31 août 2019, la Société a enregistré une perte nette de 795 840 \$ comparativement à une perte nette de 998 448 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2018.

6.0 SELECTED ANNUAL INFORMATION

	31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018	31 août / August 31, 2017
	\$	\$	\$

Trésorerie et dépôts à terme / Cash and term deposits	76 133	165 882	1 704 695
Total de l'actif / Total assets	6 191 175	6 703 354	7 596 716
Total du passif / Total liabilities	464 655	140 244	149 444
Capital social / Share Capital	17 563 267	17 544 017	17 486 924

Dépenses d'opération totales / Total operating expenses	(782 146)	(990 604)	(1 481 859)
Résultat net de exercice / Net loss for the year	(795 840)	(998 448)	(1 518 282)
Résultat de base et dilué par action / Basic and diluted earnings per share	(0,006)	(0,007)	(0,014)

7.0 OPERATIONS RESULTS

For the year ended August 31, 2019, the Company recorded a net loss of \$ 795,840 compared to a net loss of \$ 998,448 for the year ended August 31, 2018.

	Pour l'exercice terminé / For the year ended		
	31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018	Variation / Variation
	\$	\$	\$
Honoraires professionnels / Professional fees (a)	331 788	178 784	153 004
Honoraires de consultation / Consulting fees (b)	105 172	309 477	(204 305)
Autres charges opérationnelles / Other operating expenses (c)	132 067	232 719	(100 652)

a) Les honoraires professionnels ont augmenté de 153 004 \$ au cours de l'exercice suite au début de l'opération d'essaimage.

b) Les honoraires de consultation ont diminué de 204 305 \$ au cours de l'exercice suite à l'arrêt des transactions d'achats et ventes d'or en Colombie en août 2018 et une diminution des activités.

c) Les autres charges opérationnelles ont diminués de 100 652 \$ suite à la baisse des frais de déplacement et de représentation.

a) The professional fees increased by \$ 153,004 during the year following the beginning of the spin-out transaction.

b) The consulting fees decreased by \$ 204,305 following the cessation of gold purchases and sales transactions in Colombia in August 2018 and a decrease in the activities.

c) The other operating expenses decreased by \$ 100,652 due to lower travel and representation expenses.

8.0 REVUE TRIMESTRIELLE

Sommaire des résultats trimestriels

Description	2019-08-31	2019-05-31	2019-02-28	2018-11-30	Description
	\$	\$	\$	\$	
Revenus	-	-	-	409	Revenu
Résultat net	(164 052)	(209 825)	(175 709)	(246 254)	Net loss
Résultat par action diluée	(0,001)	(0,002)	(0,001)	(0,002)	Loss per share diluted

Sommaire des résultats trimestriels

Description	2018-08-31	2018-05-31	2018-02-28	2017-11-30	Description
	\$	\$	\$	\$	
Revenus	-	-	-	-	Revenu
Résultat net	(275 546)	(256 607)	(262 517)	(203 778)	Net income (loss)
Résultat par action diluée	(0,002)	(0,002)	(0,002)	(0,001)	Loss per share diluted

8.0 QUARTERLY REVIEW

Summary of quarterly results

Summary of quarterly results

9.0 RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour la période de trois mois terminés le 31 août 2019, la Société a enregistré une perte nette de 164 052 \$ comparativement à une perte nette de 275 546 \$ pour la période de trois mois terminés le 31 août 2018.

Rémunération à base d'action / Share-based compensation (a)
 Salaire / Payrol (b)

- a) La rémunération à base d'action a diminué de 57 193. La diminution est dû au fait qu'aucune option n'a été octroyée au cours de l'exercice courant.
- b) La charge salariale a diminué de 60 602 car aucun boni sur salaire n'a été payé pour l'exercice terminé au 31 août 2019

10.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La principale source de financement de la Société est l'émission de capital-actions. Chacun des projets de la Société a démontré une évidence suffisante de mérite géologique pour permettre de faire l'objet d'explorations additionnelles.

Cependant, il n'est pas présentement possible d'estimer le coût des programmes d'exploration additionnels futurs qui pourraient ou ne pourraient pas amener des propriétés individuelles au prochain niveau de développement continu étant donné que ce sont tous des projets d'exploration dont le développement dépend des résultats d'exploration et de la capacité de compléter les financements.

Au 31 août 2019, la Société présentait un fonds de roulement de 163 269 \$ (745 386 \$ au 31 août 2018), y compris une encaisse et dépôts à terme de 76 133 \$ (165 882 \$ au 31 août 2018) et un déficit cumulé de 16 424 007 \$ (15 628 167 \$ au 31 août 2018), et elle a inscrit une perte nette de 795 840 \$ (998 448 \$ au 31 août 2018) pour l'exercice terminé à cette date. La baisse du fond de roulement est principalement liée au fait que la Société n'a fait appel à aucun financement pour ses opérations durant l'exercice courant.

11.0 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées et les principaux dirigeants.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

9.0 FOURTH QUARTER RESULTS

For the three-month period ended August 31, 2019, the Company recorded a net loss of \$ 164,052 compared to a net loss of \$ 275,546 for the three-month period ended August 31, 2018.

Pour la période de trois mois terminée / For the three-month ended		
31 août / August 31, 2019	31 août / August 31, 2018	Variation / Variation
\$	\$	\$
-	57 193	(57 193)
42 965	103 567	(60 602)

- a) Share-based compensation decreased by 57,193. The decrease is due to the fact that no option were granted during the current year.
- b) Payroll expense decreased by 60,602 because no bonus was paid for the year ended August 31, 2019.

10.0 LIQUIDITY AND FUNDING

The Company's main source of financing is the issuance of share capital. Each of its projects has demonstrated sufficient evidence of geological merit to warrant additional exploration.

However, it is not presently possible to estimate the cost of further exploration programs, which may or may not bring individual properties to a subsequent stage of development, since they are all exploration projects and their development depends on exploration results and the ability to raise financings.

On August 31, 2019, the Company had a working capital of \$ 163,269 (\$ 745,386 as at August 31, 2018) including cash and term deposits of \$ 76,133 (\$ 165,882 as August 31, 2018) and had an accumulated deficit of \$ 16,424,007 (\$ 15,628,167 as at August 31, 2018) and had incurred a net loss of \$ 795,840 (\$ 998,448 as at August 31, 2018) for the year ended. The decrease in working capital is mainly related to the fact that the Company has not used any financing for its operations during the current year.

11.0 RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company's related parties include affiliated companies and key management.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special term and conditions and no guarantees has been given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

11.0 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et certains autres dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Pour l'exercice terminé / For the year ended	
	31 août /	31 août /
	August 31, 2019	August 31, 2018
	\$	\$
Administrateur et membre de la direction de la Société		
Charges au titre des avantages du personnel	157 004	224 572
Société détenue par un dirigeant de la Société		
Honoraire professionnels	72 000	72 000
Loyer	10 380	10 380
Total des avantages à court terme	239 384	316 986

11.0 RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

Key management personnel of the Company are members of the board of directors and other management. The key management personnel compensation includes the following:

Director and an officer of the Company
Employee benefit expenses
Company controlled by a director
Professional fees
Rent
Total short-term management benefits

11.1 Transactions avec les principaux dirigeants

- a) La Société a versé un salaire et avantages sociaux de 157 004 \$ (224 572 \$ en 2018) et octroyé des options d'une valeur de néant \$ (10 034 \$ en 2018) à David Grondin, Président et Chef de la direction de la Société.
- b) La Société a payé 72 000 \$ (72 000 \$ en 2018) en honoraires de consultation à Corporation financière SKTM Ltée, une Société contrôlée par Martin Nicoletti, chef des opérations financières de la Société.
- c) La Société a payé 10 380 \$ (10 380 \$ en 2018) pour le loyer au Centre d'affaires du Vieux-Montréal Inc., une société contrôlée par Martin Nicoletti, chef des opérations financières, chef de la Société.

11.1 Transactions with key management personnel

- a) The Company paid a salary and social benefits of \$ 157,004 (\$ 224,572 in 2018) and granted options worth \$ nil (\$ 10,034 in 2018) to David Grondin, President and Chief executive officer of the Company.
- b) The Company paid \$ 72 000 (\$ 72,000 in 2018) in consulting fees to SKTM Financial Corporation Ltd., a company controlled by Martin Nicoletti, Chief financial officer of the Company.
- c) The Company paid \$ 10,380 (\$ 10,380 in 2018) for the rent to Old-Montreal business center Inc., a company controlled by Martin Nicoletti, Chief financial officer of the Company.

12.0 TRANSACTIONS HORS-BILAN

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

12.0 OFF-BALANCE SHEET TRANSACTIONS

There are no off-balance sheet transactions.

13.0 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Il n'existe aucune obligation et engagement contractuel.

13.0 CONTRACTUAL OBLIGATIONS AND COMMITMENTS

There are no obligation and commitments.

14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

14.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the consolidated financial statements, management makes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

14.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

14.1 Significant management judgment

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement.

Recognition of deferred income tax assets

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment.

À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

To date, management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**14.1 Jugements posés par la direction (suite)****Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations de l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances.

14.2 Sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles.

Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte.

Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

14.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)**14.1 Significant management judgment (continued)****Going concern**

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meets its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances.

14.2 Estimation uncertainty

Information about estimates and assumptions that have the most significant effect on recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses is provided below. Actual results may be substantially different.

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases.

When an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating units must be estimated.

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recovered from either future exploitation or sale when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and to renew permits. Estimates and assumptions may change if new information becomes available.

If, after expenditure is capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of expenditures is unlikely, the amount capitalized is written off in profit or loss in the period when the new information becomes available.

Share-based payments

To estimate expenses for share-based payments, it is necessary to select an appropriate valuation model and obtain the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company estimated the volatility of its own shares and the expected life and the exercise period of options and warrants granted. The model used by the Company is the Black-Scholes.

Provisions and contingent liabilities

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recognized in the consolidated financial statements or whether it should be disclosed as a contingent liability. Quantifying these liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice received, previous experience and the probability of the realization of a loss.

Many of these factors are sources of estimation uncertainty.

14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

14.2 Sources d'incertitudes relatives aux estimations (suite)

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.8 pour plus d'information.

15.0 DIVULGATION DES ACTIONS EN CIRCULATION

	Au 12 décembre / December 12, 2019	
	Nombre / Number	
Actions ordinaires	140 256 201	Common shares
Options d'achat d'actions	7 750 000	Stock options
Total d'actions ordinaires pleinement diluées	148 006 201	Total common shares fully diluted

16.0 ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Il n'y a eu aucun événement subséquent.

17.0 RISQUES DÉCOULANTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

17.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée au risque de change.

Sensibilité au risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Au 31 août 2018, le risque de change découlait de l'investissement de la Société qui était principalement libellé en dollars américains.

La Société ne conclut aucun contrat de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

14.0 JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

14.2 Estimation uncertainty (continued)

Tax credits receivable

The calculation of the Company's refundable tax credit on qualified exploration expenditure incurred and refundable tax credit involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until a notice of assessment has been issued by the relevant taxation authority and payment has been received. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credit and refundable tax credit, exploration and evaluation assets, and income tax expense in future periods. See Note 4.8 for more information.

15.0 OUTSTANDING SHARE INFORMATION

	Au 12 décembre / December 12, 2019	
	Nombre / Number	
Common shares	140 256 201	
Stock options	7 750 000	
Total common shares fully diluted	148 006 201	

16.0 SUBSEQUENT EVENTS

There were no subsequent event.

17.0 FINANCIAL INSTRUMENT RISKS

The company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The main types of risks the Company is exposed to are market risk, credit risk and liquidity risk.

The Company focuses on actively securing short to medium-term cash flows by minimizing the exposure to financial markets. The Company does not actively engage in the trading of financial instruments for speculative purposes.

The most significant financial risk to which the Company is exposed are described below.

17.1 Market risk

Market risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. The Company is exposed to the foreign currency risk.

Foreign currency risk sensitivity

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates.

As at August 31, 2018, currency risk arose from the Company's investment, which was predominantly denominated in US dollars.

The Company does not enter into arrangements to hedge its foreign exchange risk.

17.0 RISQUES DÉCOULANTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

17.1 Risque de marché

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière. Au 31 août 2019, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

	31 août / August 31, 2019
	\$
Encaisse	56 114
Dépôt à terme	20 019
Autres débiteurs	20 156
Investissement	-
Valeur comptable	<u>96 289</u>

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Le risque de crédit de l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est de grande qualité.

17.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement privées et publiques suffisantes.

Toutes les dettes fournisseurs et autres créditeurs de la Société viennent à échéance dans moins de trois mois.

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est incus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

18.0 PERSPECTIVES

La Société fait le point sur l'opération d'essaimage annoncée précédemment (l'« Essaimage ») impliquant la filiale en propriété exclusive de la Société, Monster Exploration Inc. (« Monster »), et annonce que, dans le cadre de l'Essaimage, Monster a conclu une convention d'option d'achat d'actions (la « Convention d'option ») avec une partie non apparentée relativement à l'acquisition de tous les titres émis et en circulation de 9220-5392 Québec Inc. (« 9220 »), qui détient une option lui permettant d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Philibert (la « Propriété Philibert »), située à environ 10 km au sud-est de la propriété Monster Lake, dans le camp minier de Chibougamau au Québec.

Monster annonce également qu'elle a l'intention de réaliser son placement privé sans l'intermédiaire d'un courtier (le « Placement ») par l'émission de reçus de souscription (chacun un « Reçu de souscription ») au prix de 0,50 \$ par Reçu de souscription et de reçus de souscription accréditifs (chacun un « Reçu de souscription FT ») au prix de 0,65 \$ par Reçu de souscription FT pour un produit brut minimal global de 6 000 000 \$ et pouvant atteindre 10 000 000 \$.

De plus, la Société est heureuse d'annoncer que Monster a renforcé son conseil d'administration proposé avec l'ajout de Jean-Sébastien Jacquetin comme administrateur indépendant.

17.0 FINANCIAL INSTRUMENT RISKS (continued)

17.1 Market risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. As at August 31, 2019, the Company's maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of financial assets at the reporting date, as summarized below:

	31 août / August 31, 2018	
	\$	
	145 621	Cash
	20 261	Term deposits
	8 033	Receivables and advances
	532 163	Investment
	<u>706 078</u>	Carrying amounts

The Company's management considers that all the above financial assets that are not impaired or past due for each of the reporting dates under review are of good credit quality.

The credit risk for cash and term deposits is considered negligible, since the counterparties are reputable banks with high quality external credit ratings.

17.2 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

All payables and other payables of the Company are due in less than three months.

When the counterparty has a choice of when an amount is paid, the liability has been included on the earliest date on which payment can be required.

18.0 OUTLOOK

The Company provided an update on the previously announced spin-out transaction (the "Spin-out") involving the Company's wholly-owned subsidiary, Monster Exploration Inc. ("Monster"), and to announce that, in connection with the Spin-Out, Monster entered into a share purchase option agreement (the "Option Agreement") with an arm's length party with respect to the acquisition of all the issued and outstanding securities of 9220-5392 Québec Inc. ("9220"), which holds an option to acquire a 100% interest in the Philibert property (the "Philibert Property"), located approximately 10 km southeast of the Monster Lake property, in Quebec's Chibougamau mining camp.

Monster also announces that it intends to complete its non-brokered private placement offering (the "Offering") through the issuance of subscription receipts (each a "Subscription Receipt") at a price of \$ 0.50 per Subscription Receipt, and flow-through subscription receipt (each a "FT Subscription Receipt") at a price of \$ 0.65 per FT Subscription Receipt, for aggregate minimum gross proceeds of \$ 6,000,000 and up to \$ 10,000,000.

In addition, the Company is pleased to announce that Monster has strengthened its proposed Board of Directors with the addition of Jean-Sébastien Jacquetin as an Independent Director.

18.0 PERSPECTIVES (suite)

Transaction portant sur le gisement aurifère Philibert

Le 17 avril 2019, la Société annonce que sa filiale en propriété exclusive Monster Exploration Inc. a conclu une convention d'option d'achat d'actions avec une partie non apparentée relativement à l'acquisition de tous les titres émis et en circulation de 9220-5392 Québec Inc. (« 9220 »), qui détient une option lui permettant d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Philibert, située à environ 10 km au sud-est de la propriété Monster Lake, dans le camp minier de Chibougamau au Québec.

Aux termes de la convention d'option, Monster a le droit et l'option d'acquérir 100 % des actions en circulation de 9220, sous réserve d'une redevance de 0,5 % sur les revenus nets de fonderie. L'option de Monster peut être exercée comme suit :

- Paiements en actions : 300 000 \$ à la date de clôture de l'Essaimage suivi de paiement de 300 000 \$ sur une base trimestrielle au plus tard le dernier jour de chacun des quatre trimestres suivant la date de clôture de l'Essaimage, et 250 000 \$ à la date à laquelle 9220 acquiert un intérêt de 50% dans la Propriété Philibert suivi de paiement de 250 000 \$ sur une base trimestrielle au plus tard le dernier jour de chacun des cinq trimestres suivant l'acquisition d'un intérêt de 50% dans la Propriété Philibert. Le prix du premier paiement en actions sera fixé à 0,50 \$ par action de Monster, et les quatre paiements suivants seront fixés selon le prix moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours du cours de l'action de Monster au moment du paiement.
- Dépenses minimales en travaux jusqu'à un montant cumulatif de 3 200 000 \$.
- De plus, Monster est tenue de payer un montant au comptant égal aux dépenses totales engagées par 9220 sur la Propriété Philibert à la date de clôture de l'Essaimage moins 300 000 \$.

Transaction avec Ressources Quinto Inc.

Le 17 avril 2019, la filiale en propriété exclusive Exploration Monster Inc. a signé une entente d'acquisition de propriété amendée avec Ressources Quinto Inc. ("Quinto") pour acquérir la participation de 5% de Quinto dans la propriété Monster Lake en contrepartie de 750 000 \$ à la clôture du financement comme suit :

- 500 000 \$ en espèces;
- 250 000 \$ en action ordinaires d'Exploration Monster Inc.

Mise à jour sur l'opération d'essaimage

Le 25 juin 2019, la Société annonce que l'approbation de la Bourse de croissance TSX est toujours en attente relativement au plan d'arrangement visant l'opération d'essaimage.

Comme annoncé précédemment, l'Essaimage devrait être réalisé par la distribution (la « Distribution ») d'Actions de Monster aux actionnaires de la Société au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal (l'« Arrangement ») selon les termes et conditions de l'Arrangement. Aux termes de l'Arrangement, la Société recevra 44 130 000 d'Actions de Monster à un prix réputé de 0,50 \$ par Action de Monster, dont la Société distribuera une partie aux actionnaires de la Société inscrits à la date de distribution pour la distribution. Le nombre d'Actions de Monster à distribuer aux actionnaires de la Société dans le cadre de l'Essaimage n'a pas encore été déterminé.

18.0 OUTLOOK (continued)

Philibert Gold Deposit Transaction

On April 17, 2019, the Company announced that its wholly-owned subsidiary, Monster Exploration Inc. ("Monster") entered into a share purchase option agreement with an arm's length party with respect to the acquisition of all the issued and outstanding securities of 9220-5392 Québec Inc. ("9220"), which holds an option to acquire a 100% interest in the Philibert property, located approximately 10 km southeast of the Monster Lake property, in Quebec's Chibougamau mining camp.

Pursuant to the Option Agreement, Monster has the right and option to acquire 100% of the outstanding shares of 9220, subject to a 0.5% net smelter return royalty. Monster's option is exercisable as follows:

- Share payments: \$ 300,000 payment upon the closing date of the Spin-Out followed by \$ 300,000 on a quarterly basis on or before the last day of each of the four quarters following the closing date of the Spin-Out, and a further \$ 250,000 payment upon 9220 acquiring a 50% interest in the Philibert Property followed by \$ 250,000 on a quarterly basis on or before the last day of each of the five quarters following the date 9220 acquired a 50% of the Spin-Out. The first share payment will be priced at \$ 0.50 per Monster Share, and the following four payments will be priced at the 10-day volume-weighted average Monster Share price at the time of payment.
- Minimum work expenditures up to a cumulative \$ 3,200,000.
- In addition, Monster is required to pay a cash amount equal to the aggregate work expenditures incurred by 9220 on the Philibert Property as of the closing date of the Spin-Out minus \$ 300,000.

Quinto Ressources Inc. transaction

On April 17, 2019, the Company's wholly-owned subsidiary Monster Exploration Inc. signed an amended property acquisition agreement with Quinto Resources Inc. ("Quinto") to acquire Quinto's 5% interest in the Monster Lake property for a payment of \$ 750,000 at the financing closing as follows:

- \$ 500,000 in cash and;
- \$ 250,000 in common shares of Monster Lake Exploration Inc.

Spin-Out Transaction Update

On June 25, 2019, the Company announced that TSX Venture Exchange approval is still pending with respect to the plan of arrangement.

The Spin-Out is expected to be affected through the distribution (the "Distribution") of Monster Shares to the Company shareholders by way of a court-approved plan of arrangement (the "Arrangement") under the terms and conditions of the Arrangement Agreement. Pursuant to the Arrangement, the Company will receive 44,130,000 Monster Shares at a deemed price of \$ 0.50 per Monster Share, which the Company will distribute a portion of to the Company shareholders of record as of the distribution date for the Distribution. The number of Monster Shares to be distributed to the Company shareholders under the Spin-Out has not yet been determined.

18.0 PERSPECTIVES (suite)**Mise à jour sur l'opération d'essaiage (suite)**

L'Arrangement reste sujet à l'approbation d'au moins deux tiers des voix exprimées par les actionnaires de la Société à l'assemblée de la Société. Les modalités de l'Arrangement sont assujetties à la mise au point définitive en fonction des conseils en matière de structuration fiscale et juridique. La réalisation de l'Arrangement est également assujettie à d'autres conditions de clôture habituelles pour une opération de cette nature, notamment les approbations requises de la Société, des organismes de réglementation et des tribunaux.

Étant donné que la Société doit tenir une assemblée générale annuelle de ses actionnaires et afin d'éviter une assemblée générale supplémentaire, les résolutions visant à approuver l'Arrangement et les questions connexes seront présentées aux actionnaires de la Société en même temps que les questions relatives à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société devant avoir lieu au début de juin 2019.

Placement de Monster Exploration

Monster a l'intention de réaliser le Placement d'un minimum de 8 000 000 et d'un maximum de 16 000 000 de Reçus de souscription au prix de 0,50 \$ par Reçu de souscription, et d'un maximum de 3 076 924 actions FT au prix de 0,65 \$ par action FT pour un produit brut minimum de 6 000 000 \$ et jusqu'à 10 000 000 \$. Chaque Reçu de souscription, ou Reçu de souscription FT, confèrera automatiquement à son porteur le droit de recevoir, sans paiement d'une contrepartie supplémentaire, une action de Monster ou une action de Monster sur une base accréditive, sur réception des approbations nécessaires des actionnaires et du TSX relativement au Placement.

19.0 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le règlement « 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société déposeront une attestation de base pour émetteur émergent à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers annuels et les rapports de gestion accompagnant ces états financiers.

Contrairement à l'attestation complète prévue par le règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent comporte un « avis aux lecteurs » qui précise que le chef de la direction financière ne fait aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens attribué à ces expressions par le Règlement 52-109.

20.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 12 décembre 2019. La société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et des états financiers trimestriels sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com). Davantage de renseignements sur la compagnie peuvent être également trouvés sur SEDAR (www.sedar.com).

Le 12 décembre 2019
December 12, 2019

(signé) David Grondin

David Grondin
Président et chef de la direction /
President and chief executive officer

18.0 OUTLOOK (continued)**Spin-Out Transaction Update (continued)**

The Arrangement remains subject to the approval of at least two-thirds of the votes cast by the Company shareholders at the Company Meeting. Terms of the Arrangement are subject to finalization based on ongoing tax and legal structuring advice. Completion of the Arrangement is also subject to other closing conditions customary for a transaction of this nature, including requisite corporate, regulatory and court approvals.

As the Company is due to hold an annual general meeting of its shareholders and in order to avoid an additional shareholders meeting, the resolutions to approve the Arrangement and the related matters will be presented to the Company shareholders together with annual meeting matters at an annual general and special meeting of the Company shareholders expected to be held early June 2019.

Monster Exploration Offering

Monster intends to complete the Offering of a minimum of 8,000,000 and a maximum of 16,000,000 Subscription Receipts at a price of \$ 0.50 per Subscription Receipt, and a maximum of 3,076,924 FT Shares at a price of \$ 0.65 per FT Share for minimum gross proceeds of \$ 6,000,000 and up to \$ 10,000,000. Each Subscription Receipt, or FT Subscription Receipt, will automatically entitle the holder to receive, without payment of additional consideration, one Monster Share, or one Monster Share on a flow-through basis, upon receipt of the necessary shareholder and TSX approvals of the Offering.

19.0 INFORMATION COMMUNICATION CONTROLS AND PROCEDURES

In accordance with national instrument 52-109 – Certification of Disclosure in Issuers' Annual and Interim Filings ("NI 52-109"), the Chief Executive Officer ("CEO") and Chief Financial Officer ("CFO") of the Corporation will file a Venture Issuer Basic Certificate with respect to the financial information contained in the audited annual financial statements and respective accompanying Management's Discussion and Analysis.

In contrast to the full certificate under NI 52-109, the Venture Issuer Basic Certification includes a "Note to Reader" stating that CEO and CFO do not make any representations relating to the establishment and maintenance of disclosure controls and procedures and internal control over financial reporting, as defined in NI 52-109.

20.0 ADDITIONAL INFORMATION AND CONTINUOUS DISCLOSURE

This MD&A was prepared as of December 12, 2019. The Company regularly discloses additional information by filing press releases and quarterly financial statements on SEDAR (www.sedar.com). More information about the Company can be also found on SEDAR (www.sedar.com).

(signé) Martin Nicoletti

Martin Nicoletti, CPA CGA
Chef des opérations financières /
Chief Financial Officer